

Séance du 1^{er} décembre 2020

Présents : LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, BALLOT Emmanuelle, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, THEVENOT Sébastien, PALANGHI Mathilde, CHAFFANGE Elise, MILLOT Laurent, MOINE Alexandre, BARATA Virginie, LAPLACE Jean-Louis, PINTO Anthony, HENRY Damien, GARDIEN Delphine

Approbation compte rendu conseil municipal du 13/10/2020
Nomination secrétaire de séance : Mathilde PALANGHI

FORET COMMUNALE : Destination des coupes 2021 – Affouage 2020-2021 :

✓ **Destination des coupes 2021 :**

MME le Maire rappelle au Conseil municipal que :

- La mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de PARCEY, d'une surface de 100 ha étant *susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution*, elle relève du Régime forestier ;
- Cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil municipal et arrêté par le préfet en date du 20 mai 2020. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages ;
- La mise en œuvre du Régime forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.
- Le Conseil municipal approuve la présentation d'assiette des coupes 2021 ainsi que la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées des parcelles 13af amélioration feuillue, 14-15-18 et 23 (Epicéas scolytés) et des chablis.

✓ **Affouage 2020-2021 :**

Le Conseil municipal :

- Destine le produit des coupes (perches, brins et petites futaies et houppiers) parcelle 11r, 12r et 14j d'une superficie cumulée de 3.00 ha à l'affouage sur pied ;
- Désigne comme garants :
 - M. Benoit VIELLARD
 - M. Frédéric PERCHAT
 - M. Claude MOREY
- Arrête le règlement d'affouage ;
- Les lots d'affouage seront attribués par tirage au sort ;
- Fixe le montant de la taxe d'affouage à 30 € par lot.
- Fixe les conditions d'exploitation

ETUDE DEVIS :

- Peinture grilles école : 2 devis sont présentés, avec et sans sablage : A revoir après avis supplémentaire.
- Puits perdus : Devis retenu : Entreprise LABANTI : 5 988,96 HT
- Abattage, élagage : 2 devis sont présentés. Un troisième devis sera demandé à un artisan de la commune.
- Nettoyage vitres bâtiments communaux : En attente d'un 2^{ème} devis.

TRAVAUX VOIRIE RUE DE LA PLASSOTTE : Demande de subvention :

MME le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux réalisés rue de la Plassotte, en 2019, par la société SJE-COLAS doivent être rectifiés. Un accotement piéton sera créé. Un devis complémentaire d'un montant de 28 717 € HT a été établi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de réfection de la voirie, rue de la Plassotte,
- Approuve le plan de financement prévisionnel du projet,
- Sollicite de l'Etat une subvention au titre de la DETR, au taux de 60 %,
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- Autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents y afférents.

RENOUVELLEMENT BUREAU ASSOCIATION FONCIERE :

Suite au courrier de la Chambre d'Agriculture concernant le renouvellement du bureau de l'association foncière et après concertation avec les membres du bureau et les agriculteurs concernés, le Conseil Municipal désigne :

- M. Stéphane HUMBLLOT
- M. Laurent ROUFFET

Propriétaires, en tant que membres de l'Union des Associations foncières PARCEY GOUX VILETTE-LES-DOLE.

TARIFS SALLE DES FETES :

Le Conseil Municipal fixe ainsi les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2021.

- **Location sans vaisselle :**

Durée	Habitants de PARCEY	Personnes de l'extérieur
1 jour	180 €	320 €
1 week-end	240 €	400 €
Week-end prolongé (3jours)	270 €	450 €

- Réunions publiques impliquant une association, un mouvement politique ou syndical, un comité d'entreprise ou autre dont le siège social n'est pas à PARCEY : Tarif 1 jour : 230 €
- Réveillon : (Soirée lucrative) : 500 €
- Forfait location vaisselle : 30 €
- Tarification de l'heure de ménage : 25 €.

CONVENTION ESPACES FRANCE SERVICE :

MME le Maire présente au Conseil Municipal la convention proposée par la commune de TAVAUX pour le fonctionnement de l'Espace France Service prochainement ouvert à TAVAUX. La cotisation serait de 4 € par habitant.

Le Conseil Municipal décide de reporter sa décision, en attente de précisions complémentaires, notamment en ce qui concerne des permanences qui pourraient être organisées à PARCEY et la durée de validité de la convention.

ACCORD DE PRINCIPE RETROCESSION RD 321^{E2} :

MME Le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition du Conseil Départemental concernant la possibilité de rétrocession de la RD 321^{E2} située rue de la Gare et en partie Grande Rue. Une somme de 22 400 € TTC est proposée à la commune pour les 5600 m² de voirie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Donne son accord de principe à la proposition du conseil départemental
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette transaction.

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL :

MME le Maire fait part au Conseil Municipal du dossier de demande de location déposé par M. Sébastien EPLENIER pour le logement N° 2, 7 Route Nationale, à compter du 04 décembre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de louer, aux mêmes conditions que précédemment, le logement communal N° 2, 7 Route Nationale à M. Sébastien EPLENIER, à compter du 04 décembre 2020.
- Autorise MME le Maire à établir et signé le bail de location correspondant.

PARTICIPATION MUTUELLE EMPLOYES COMMUNAUX :

Le Conseil Municipal, considérant l'importance de contribuer de façon substantielle à la protection sociale des employés communaux, décide de porter à 35 euros mensuels la participation de la commune à la mutuelle santé des agents communaux à compter du 1^{er} janvier 2021.

SECURISATION VIRAGE DEVANT L'EGLISE ET PASSAGE PIETONS :

Un projet d'aménagement pour sécurisation du virage devant l'église est présenté au conseil municipal. Il sera soumis, pour validation, au service des routes du Département.

Un passage piéton est également envisagé rue de Dole.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un conseil syndical du SICTOM aura lieu mercredi 2 décembre.
- Le projet d'aménagement d'une voie partagée piétons/vélos, Route Nationale, est présenté au Conseil Municipal. Une recherche de subventions est en cours.
- Les travaux de la voie verte ont débuté.
- Téléthon : Une permanence sera assurée par PLA à la salle Joseph Marteau le samedi 5 décembre de 10 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 pour récolter les dons.

Séance levée à 23 H 45

LE MAIRE,

Céline LABOUROT.